

Motion 1493

pour lutter contre la pénurie de logements en utilisant mieux les sites constructibles situés en zone urbaine et périurbaine

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant:

- la pénurie chronique de logements ;
- la difficulté de trouver des terrains constructibles rapidement ;
- la nécessité de revitaliser le tissu urbain construit ;
- l'utilité de construire des logements proches des infrastructures publiques et des transports existants ;

invite le Conseil d'Etat

- à publier l'inventaire de tous les sites urbains et périurbains faisant l'objet de plans d'affectation (PLQ et autres), compte tenu de leur proximité avec des équipements publics de transport et de formation ;
- à proposer toutes mesures de déclassement et/ou d'initier avec les communes concernées les mesures d'aménagement nécessaires, dans le cadre du plan directeur cantonal, en vue de planifier la réalisation de logements et des équipements nécessaires d'ici à 2010.